



Le programme de lutte contre le scolyte de l'orme continue

Le programme de lutte contre le scolyte de l'orme de la Ville de Winnipeg se poursuivra le dimanche 24 septembre 2023, si les conditions météorologiques le permettent.

Dans le cadre du programme, on tente de réduire la propagation de la maladie hollandaise de l'orme en luttant contre l'insecte qui la porte.

Le programme se poursuivra dans les secteurs de gestion des insectes 32 (Earl Grey, Ebbey Wentworth, Grant Park, McMillan, Rockwood, Roslyn), 39 (Brooklands, Sargent Park, Parc industriel de St. James), 45 (Burrows-Central, Robertson, William-Whyte) et 7 (Griffin, Meadows, Peguis, Radisson, Regent, Victoria Ouest).

Au cours du programme, des communiqués d'intérêt public seront publiés le vendredi. Ceux-ci indiqueront les secteurs de gestion des insectes qui seront traités la semaine qui suit.

Le produit chimique Pyrate 480 EC^{MD} (chlorpyrifos) sera pulvérisé directement sur les premiers 50 centimètres du tronc des arbres. L'utilisation de ce produit au Canada a été approuvée par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada. Le produit sera appliqué par des opérateurs et des opératrices antiparasitaires autorisés, en conformité avec le mode d'emploi approuvé par le gouvernement fédéral qui figure sur l'étiquette.

S'inscrire pour recevoir des avis

La Ville peut envoyer des avis automatisés par téléphone et par courriel. Les résident·e·s qui s'inscrivent à ce service recevront des avis hebdomadaires par téléphone ou par courriel par rapport aux opérations de lutte contre le scolyte de l'orme. Pour s'inscrire au système d'avis automatisé par courriel ou par téléphone, les résident·e·s peuvent visiter [Ville de Winnipeg – S'inscrire pour recevoir des avis](#) ou [communiquer avec le 311](#).

Pour en savoir plus

Pour en savoir plus, communiquer avec le 311 ou visiter le [site Web de la Direction de la lutte contre les insectes](#) de la Ville.